

ARRÊTÉ N° 2026 – 31

*COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE (ELECTIONS DES REPRESENTANTS ENSEIGNANTS ET BIATSS
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION)*

La Directrice de l'Institut d'études politiques,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 719 à D. 719-40 et D. 741-9 à D. 741-11;
Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ;
Vu l'arrêté 2026-25 relatif à la composition du comité consultatif électoral ;
Vu l'arrêté 2026-27 (modificatif) relatif aux élections des membres enseignants et BIATSS au conseil d'administration ;
Vu l'arrêté-2026-28 (modificatif) relatif aux élections des représentants à la commission scientifique ;
Vu le règlement intérieur ;

ARRETE

Article 1 : Composition du bureau de vote des élections des représentants enseignants et BIATSS au Conseil d'administration et des membres de la Commission Scientifique

La composition du bureau de vote du scrutin relatif à l'élection des représentants enseignants au Conseil d'administration et des membres de la commission scientifique qui se dérouleront les lundi 28 et mardi 29 septembre 2026 est la suivante :

Président du bureau de vote : Gaëlle CHEVALIER – Secrétaire Générale
Assesseurs désignés :

- Eva DELAFOULHOUZE
- Frédéric FERRAZZOLA
- Olivia GENTIL

Article 2 : Exécution

La Secrétaire générale est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix-en-Provence, le 22 septembre 2026,

Alessia LEPEBURE
Directrice



TRANSMIS AU RECTEUR LE : 23/09/2026

DATE D'AFFICHAGE ET PUBLICATION : 23/09/2026